

Vincent Leisen

11 ans, autiste - Entrevue avec sa mère, Sylvie Leisen-Glesener



Dès l'âge de deux ans, Vincent, un jeune Luxembourgeois de 11 ans, manifeste un comportement bizarre dans certains contextes. Puis, alors qu'il sait prononcer des mots clairement identifiables (maman, papa, moto), il perd le langage et s'isole complètement. Ses troubles psychomoteurs s'aggravent parallèlement. De nombreuses consultations chez toute une panoplie de spécialistes n'aboutissent pas à un diagnostic clair, malgré le fait que la mère de Vincent se doute déjà que son fils soit autiste.

A l'âge de trois ans, Vincent fréquente pendant un an une école maternelle en Belgique à raison de 5 heures par semaine. Un an plus tard, le diagnostic d'autisme tombe enfin. Fréquentant pendant trois ans une classe de l'Education différenciée, Vincent est ensuite scolarisé à l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques. Par ailleurs, il suit une thérapie comportementale et des traitements biomédicaux.

Ces interventions et sa scolarisation à l'institut spécialisé ont permis à Vincent de faire d'énormes progrès ; alors qu'il ne peut toujours pas s'exprimer verbalement, il a appris le langage des signes à l'école. Il comprend en outre le luxembourgeois, l'allemand et le français, a appris à manger de la nourriture ferme, de bien se comporter à table et en société.

Vincent a une sœur de 13 ans et un frère de 9 ans, le père ayant été écarté de la famille en 2003. Le frère et la sœur de Vincent ont un comportement adorable envers lui, l'aidant et le défendant sur toute la ligne. Approfondissant progressivement ses connaissances sur la maladie, la mère s'aperçoit

vite que le Luxembourg manque de structures de prise en charge pour jeunes atteints d'autisme et leurs proches. Pour ne citer qu'un exemple : A l'aide d'une thérapie spéciale, Vincent pourrait (ré)acquérir le langage, mais les institutions de logopédie ne prennent pas en charge les enfants autistes. Par ailleurs, Mme Leisen-Glesener regrette qu'il n'y ait pas de structure adéquate qui s'occupe des enfants autistes pendant les après-midis libres et les vacances scolaires.

En 2000, Mme Leisen-Glesener aide à créer l'APPAAL, l'Association des Parents de Personnes atteintes d'Autisme Luxembourg. Ensemble avec d'autres parents concernés, ses membres défendent les droits des personnes atteintes d'autisme tout en soutenant leurs familles. Cherchant encore et toujours un local de rencontre, ils veulent améliorer les conditions de prise en charge des personnes autistes. L'association voudrait aussi sensibiliser le grand public sur l'autisme, une maladie restant toujours peu connue.

Mme Leisen-Glesener lutte pour que les jeunes autistes aient les mêmes opportunités de formation et d'apprentissage que les autres jeunes. Parallèlement, elle espère réduire les problèmes d'insertion de jeunes autistes dans les écoles conventionnelles.

Pour le futur, elle souhaite que Vincent continue à faire des progrès et que sa maladie disparaisse un jour, ce qui hélas reste pour l'instant une utopie. Le nombre de personnes atteintes d'autisme ne fait en effet qu'augmenter. Question structures d'accueil pour personnes atteintes d'autisme, il y a donc du pain sur la planche !